



AIR FRANCE INDUSTRIES ORLY

Section SKI & HANDISKI

☎ : 06.89.49.42.42

☎ : 06.70.33.12.40 (pour le handiski)

@ : asaf.afi.ski@hotmail.fr

ou **ASAF CDAL PARIS SUD**

☎ : 01.41.75.55.25 / 01.41.75.53.65

Septembre 2018

SAISON 2019

La section Ski du CDAL PARIS SUD propose à tous les adhérents Asaf des stages de ski alpin, de hors-pistes, d'initiation hors-pistes ou de randonnée alpine. Tous les stages sont encadrés par des moniteurs bénévoles diplômés FFS ou par des guides de haute montagne.

Les skieurs handicapés sont accueillis dans certains stages (week-end, ski alpin) mais ont également des semaines dédiées.

Les familles avec de jeunes enfants peuvent facilement participer au stage de ski alpin de mars qui a lieu au VVF de Lanslevillard (installations du CCE). Les jeunes, très peu nombreux à cette époque, « s'éclatent » bien encadrés par le personnel du VVF.

N'hésitez pas à nous téléphoner pour toute information complémentaire. (Martine Prunier : 06 89 49 42 42)

Nous espérons que les propositions suivantes rencontreront votre adhésion et que nous aurons le plaisir de vous accueillir parmi nous.

POUR VOTRE SECURITE, PORTEZ UN CASQUE

...Nous commençons la saison par un week-end remise en forme, **ouvert à tous, valides et handicapés.**

Week- end de remise en forme	Serre Chevalier Auberge de jeunesse de la Salle les Alpes	Code : 0WE-19
Ski alpin tous niveaux	2 à 6 jours subventionnés	10 places
Du vendredi 14 au dimanche 16 ou mardi 18 décembre 32 €/jour pour l'hébergement + quote part adhésion annuelle	Stagiaire Asaf : 20 €/jour à déduire, éventuellement, du tarif journalier (cf 1 ^{er} § de la page 1)	Demi-pension

Les passionnés de ski apprécieront les premières descentes de la saison et en profiteront pour se remettre en jambes. Pas de cours mais un encadrement à la demande est possible.

Suivant l'enneigement et les conditions météorologiques, une extension du week-end est proposée jusqu'au mardi 18 décembre ou même jusqu'au vendredi matin (soit la semaine complète).

Nous avons retenu un hébergement à l'Auberge de Jeunesse de Serre Chevalier qui peut recevoir l'ensemble de notre groupe. Nous vous donnons **uniquement** le prix de la demi-pension auquel vous devrez ajouter votre quote-part de l'adhésion annuelle de la Section à l'Auberge de Jeunesse soit 50 € (à diviser par le nombre de stagiaires). Le tarif des forfaits des remontées mécaniques n'est connu qu'au moment du stage en fonction de l'enneigement.

Pour la première fois, vous devrez calculer vous-même le montant de votre stage en fonction des subventions 2018 dont vous avez déjà bénéficié (300 € maximum pour 15 jours subventionnés)

Ski Handisport (info 9)	SERRE CHEVALIER
Vacances scolaires : Du samedi 22 décembre au samedi 29 décembre 2018 Du samedi 29 décembre au samedi 5 janvier 2019	

Ski Handisport (info 9)	SERRE CHEVALIER
Du samedi 19 janvier 2019 au samedi 26 janvier	

POUR VOTRE SECURITE, PORTEZ UN CASQUE

Ski hors piste	Les Trois Vallées (5 jours subventionnés)	Code : 1HP- 19
HORS PISTE (classe 3 minimum)	du dimanche 27 janvier 2019 (pour le dîner) au samedi 2 février 2019 (après le petit déjeuner)	8 places
Adhérent Asaf subventionné : 680 € Tarif susceptible de modification selon le nbre d'inscrits	Stagiaire non Asaf : 780 € <i>Tarif susceptible de modification</i> (+assurance carte neige) ¹	½ pension

¹ **Achat de la carte neige 2019 lors du premier stage**

Stage de ski hors-piste encadré par un guide de haute montagne.

Vous avez un bon niveau de ski (classe 3 minimum) et une bonne condition physique, venez découvrir les joies d'évoluer sur des pentes vierges en changeant de site tous les jours.

Le tarif inclut le prêt du matériel de sécurité aux licenciés FFS.

Le lieu peut être changé au dernier moment par le guide en fonction de l'enneigement.

Toutes neiges, Tous terrains (classe 3 minimum)	Sestrières (6 jours subventionnés)	
Initiation toutes pistes, tous terrains, <i>niveau 1</i>	du samedi 2 février (pour le dîner) au samedi 9 février 2018 (après le petit déjeuner)	Code : 2PR-19 8 places
<i>Initiation toutes pistes, tous terrains, niveau 2</i>	Attention : boissons non comprises	Code : 3PR-19 8 places
Adhérent Asaf subventionné : 480 €	Stagiaires non Asaf : 600 € (+assurance carte neige) ¹	Demi-pension

¹ **Achat de l'assurance carte neige lors du premier stage**

Nous regroupons dans la même semaine deux stages Initiation toutes neiges, tous terrains (niveau découverte et niveau moyen).

Les stages toutes neiges sont un « tremplin » pour le stage de ski hors-pistes. Ils s'adressent à de bons skieurs (**classe 3 minimum**) qui manquent d'assurance ou de pratique pour intégrer le groupe déjà confirmé à l'aise dans la poudreuse et ayant une excellente condition physique.

Le « terrain de jeu » est le grand domaine de Sestrières, la Via Lattea, qui recèle de très nombreux et magnifiques hors-pistes.

Ces stages sont encadrés par des moniteurs diplômés bénévoles de notre section. Hébergement à l'hôtel Villa Plinia à Pragelato (domaine de Sestrières) en ½ pension. Niché dans la vallée de Val Chisone, cet hôtel à la gestion coopérative propose une piscine intérieure avec bain à remous (<http://www.villaplina.it/>).

A l'heure où nous rédigeons ce programme, vous devrez prévoir votre acheminement sur place. En revanche, l'hôtel met à notre disposition un minibus (9 places) pour les transferts hotel/Sestrières.

Equipement de sécurité (DVA, pelle et sonde) fourni aux licenciés F.F.S.

POUR VOTRE SECURITE, PORTEZ UN CASQUE

Ski Handisport (info page 9)	SERRE CHEVALIER
VACANCES SCOLAIRES DE FEVRIER 2019 (3 zones) Du samedi 9 au samedi 16 février 2019 Du samedi 16 au samedi 23 février 2019 Du samedi 23 février au samedi 2 mars 2019 Du 2 au 9 mars 2019	

Ski Handisport (info page 9)	SERRE CHEVALIER
Du samedi 9 au samedi 16 mars 2019 Du samedi 16 au samedi 23 mars 2019	

Ski alpin	LANSLEVILLARD (6 jours subventionnés)	Code : 4LL-19
(tous niveaux)	du samedi 16 mars (pour le dîner) au samedi 23 mars 2019 (après le petit déjeuner)	30 places
Adhérents Asaf subventionnés : ¹ - <65 ans : 505 € - Senior : 490 € - Sage : 350 €	Stagiaire non Asaf : 625 € (+assurance carte neige) ² Accompagnant non skieur : 420 €	Pension complète

¹ Ce tarif est subventionné (20 €/jour). Assurez-vous que vous bénéficiez encore des 6 jours de subvention 2019. Dans le cas contraire, rétablissez le tarif avec le jour subventionné manquant, +20 €

² **Achat de l'assurance carte neige lors du premier stage**

Stage bien adapté aux parents ayant de jeunes enfants

Comme chaque année, nous avons réservé dans l'établissement du CCE géré par VVF. La structure VVF offre des possibilités de crèche et jardin des neiges pour les jeunes enfants.

Le matin, les stagiaires skient par groupe de niveau encadrés par des moniteurs bénévoles de la section. Les cours sont dispensés le matin. L'après-midi est consacrée à découvrir, par groupe d'affinité, le domaine skiable accompagné, à la demande, par les moniteurs.

Départ et arrivée des pistes skis aux pieds.

POUR VOTRE SECURITE, PORTEZ UN CASQUE

Stage de ski alpin à Serre Chevalier

Séjour commun VALIDES/HANDICAPES

(23 au 30 mars 2019)

Dans la première station des Hautes Alpes, sur le domaine du Grand Serre Che, vous disposerez de 250 km de pistes pour skier et profiter du magnifique décor de cette vallée très **ensoleillée**.

Cette station fait partie du domaine franco-italien de la Via Lattea. Le forfait des remontées mécaniques permet de skier également à Sestrières et Montgenèvre. Ces journées sont programmées en fonction de la météo, du nombre de véhicules disponibles et de l'envie de chacun. Ces excursions, très appréciées, sont facultatives.

Les stagiaires skient le matin par groupe de niveau encadrés par des moniteurs bénévoles de notre section. L'après-midi est consacrée à découvrir, par groupe d'affinité, le domaine skiable accompagné à la demande par les moniteurs.

Ski alpin	SERRE CHEVALIER (6 jours subventionnés)	Code : 5SC-19
(tous niveaux)	du samedi 23 mars (pour le dîner) au samedi 30 mars 2019 (après le petit déjeuner)	
Adhérent Asaf ¹ subventionné - <65 ans : 708 € - Senior : 683 € - Sage : 452 €	Stagiaire valide non Asaf : 828 € (+assurance carte neige) ¹ Accompagnant non skieur : 506 €	Pension complète 13 places
Adhérent Asaf ¹ suventionné - <65 ans : 608 € - Senior : 583 € - Sage : 352 - Accompagnant handi 415 € ³	Stagiaire valide non Asaf : 728 € (+assurance carte neige) ² Accompagnant non skieur : 406 €	Demi-pension 13 places

¹ Ce tarif est subventionné (20 €/jour). Assurez-vous que vous bénéficiez encore des 5 jours de subvention 2019 sur les 15 dont vous bénéficiez. Dans le cas contraire, rétablissez le tarif en fonction des subventions que vous avez déjà perçues (vous n'avez droit qu'à 15 jours subventionnés)

² Achat de l'assurance carte neige lors du premier stage

³ Forfait remontées mécaniques inclus

Vous séjournerez à l'hôtel **Les Alpes d'Azur** (<https://www.vacancesbleues.fr/fr/serre-chevalier/club-les-alpes-d-azur>) situé à la Salle les Alpes. Cet hôtel a été entièrement rénové depuis notre séjour. Il propose la wifi gratuite et la télé dans les chambres. Il dispose d'une piscine et d'un « Espace Wellness et Spa ». Trois chambres sont équipées pour les handicapés.

Ski Handisport (info page 9)	SERRE CHEVALIER
Vacances scolaires de Printemps : Du samedi 06 au samedi 13 avril 2019 Du samedi 13 au samedi 20 avril 2019 Du samedi 20 avril au samedi 27 avril 2019	

POUR VOTRE SECURITE, PORTEZ UN CASQUE

Randonnée alpine	MALJASSET (5 jours subventionnés)	Code : 6MAL-19
Initiation RANDO	du dimanche 14 avril (pour le dîner) au samedi 20 avril 2019 (après le petit déjeuner)	8 places
adhérent Asaf ¹ subventionné : 350 €	Stagiaire non Asaf : 450 € (+assurance carte neige) ¹	Pension complète

¹ Ce tarif est subventionné (20 €/jour). Assurez-vous que vous bénéficiez encore des 5 jours de subvention 2019 sur les 15 dont vous bénéficiez. Dans le cas contraire, rétablissez le tarif en fonction des subventions que vous avez déjà perçues (vous n'avez droit qu'à 15 jours subventionnés)

² Achat de l'assurance carte neige lors du premier stage

Stage découverte de la randonnée alpine et initiation pour toute personne skiant dans toutes les neiges (niveau 3 minimum) et ayant une bonne condition physique. L'encadrement est effectué par Robert Canet, moniteur bénévole formé pour la randonnée alpine par la FFS.

Vous randonnerez en étoile avec un petit sac à dos pour le pique-nique. Ici, le stage qui vous est proposé est en pension complète au gîte-auberge de la Cure : <http://maljassetgite.fr/main.html>

Cette année, nous avons accru votre niveau de sécurité grâce à **l'utilisation d'un téléphone satellite**, comme les autres années, du prêt aux licenciés FFS d'un DVA, sonde et pelle.

ATTENTION : le tarif ne comprend pas la location de skis et de chaussures.

Ski Raid alpin	Le Ortlès (Italie) (5 jours subventionnés)	Code: 7RA-19
Randonnée pour niveau confirmé	du dimanche 14 avril (pour le dîner) au samedi 20 avril 2019 (après le petit déjeuner)	6 places
Adhérent Asaf ¹ subventionné :670 € Tarif susceptible de modification	Stagiaire non Asaf : 770 € Tarif susceptible de modification (+assurance carte neige) ¹	½ pension en refuge et hôtel le vendredi soir

¹ Ce tarif est subventionné (20 €/jour). Assurez-vous que vous bénéficiez encore des 5 jours de subvention 2019 sur les 15 dont vous bénéficiez. Dans le cas contraire, rétablissez le tarif en fonction des subventions que vous avez déjà perçues (vous n'avez droit qu'à 15 jours subventionnés)

² Achat de l'assurance carte neige

Le Raid alpin est encadré par un guide de haute montagne. Il est destiné aux skieurs ayant une bonne expérience de la randonnée alpine, à l'aise dans la poudreuse et ayant une très bonne condition physique.

Ce tarif comprend également le prêt du matériel de sécurité (DVA...) aux licenciés FFS.

Pour tous les stages

Les adhérents doivent être impérativement à jour de leur cotisation ASAF avant la date du stage (agents, conjoints, concubins, enfants) pour pouvoir bénéficier de la subvention Asaf.

POUR VOTRE SECURITE, PORTEZ UN CASQUE

La pratique du Handiski



Les stages « Handiski » s'adressent à tous les handicaps (moteur, amputé, visuel ainsi que déficient intellectuel).

Différents matériels adaptés et performants sont mis à disposition à la station par l'ASAF et le Goéland.

Vous avez des cours particuliers de ski à raison de 2h/jour par des moniteurs brevetés d'Etat agréés Handisport. En dehors de ces cours particuliers, des moniteurs fédéraux de l'ASAF, agréés Handisport, accompagnent les skieurs désirant skier plus longtemps. Mise à disposition d'un moniteur bénévole à partir de 3 stagiaires.

Tarifs individuels pour l'hébergement en fonction du besoin d'accessibilité (150 euros pour la personne handicapée seront remboursés par le Goéland aux membres de l'association en dehors des hébergements subventionnés par le CCE-AF).

En dehors des stages communs, adressez-vous à Corinne pour obtenir des adresses de loueurs particuliers.

La Compagnie des Alpes (gestionnaire des remontées mécaniques) accorde la gratuité du forfait aux personnes possédant une carte d'handicapé à 80 % et une réduction de 50 % à l'accompagnateur.

Pour de plus amples renseignements et les contacts directs avec les moniteurs, n'hésitez pas à nous téléphoner (Corinne Parel-Hello : 06.70.33.12.40)

INFORMATIONS GENERALES

Les prix des *stages de ski alpin* pour les valides comprennent :

- la pension complète ou la demi-pension selon le stage ;
- les forfaits des remontées mécaniques (sauf séjour accompagnant et week-end) ;
- l'encadrement durant les cours de ski (sauf séjour accompagnant).

NB : les prix adhérents ont été établis sur la base d'une subvention de 20 €/jour.

Les invités devront acquitter l'assurance carte neige lors de leur premier stage avec notre section.

MODALITES D' INSCRIPTION

DATES D'INSCRIPTION : **avant le mardi 4 décembre 2018 pour les stages de janvier**
 avant le mardi 18 décembre 2018 pour tous les autres stages

Etant donné le nombre restreint de places offertes pour chaque stage, la date d'enregistrement des dossiers complets, avec certificat médical ou attestation sera retenue pour départager les demandeurs.

LIEU D'INSCRIPTION : Dans toutes les permanences de l'ASAF
 ou par correspondance adressée à :

ASAF/AFI-ORLY Section SKI
Gymnase d'Orly – bureau du CDAL
12, route Charles Tillon
94310 ORLY

Pour toute information, veuillez contacter votre permanence ASAF ou la permanence de l' ASAF AFI au 01.41.75.55.25 ou enfin, la section ski au 06.89.49.42.42.

COMPOSITION D'UN DOSSIER :

- un formulaire d'inscription par famille et **par stage** (joint à ce document),
- **une enveloppe timbrée** à votre adresse personnelle,
- **un certificat médical ou attestation,**
- un acompte de **200 €** par **stagiaire, invité ou accompagnant** et par stage,
- le solde du stage, **qui comprend également celui des invités et des accompagnants**, doit être réglé :
 - au comptant : le chèque est endossé le mois du début du stage
 - en 3 versements maximum, **chèques obligatoirement joints au dossier d'inscription.**

NIVEAUX DE SKI :

DEBUTANT : Jamais skié ou très rarement

CLASSE 1 : Descente d'une piste verte en « virage élémentaire » (ouverture d'un ski)

CLASSE 2 : Descente d'une piste bleue en « virage de base » ou en virage exécuté sur pente faible ou moyenne seulement

CLASSE 3 : Descente d'une piste rouge en « virage aval », skis parallèles. Toutes neiges, tout terrain.

POUR VOTRE SECURITE, PORTEZ UN CASQUE

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

ADHERENTS	<p>Les adhérents doivent être impérativement à jour de leur cotisation ASAF avant la date du stage (agents, conjoints, concubins, enfants). Toute personne ne pouvant justifier de son adhésion acquittera le tarif invité.</p> <p>Les enfants de moins de 6 ans sont acceptés, à la charge des parents d'organiser leurs activités pendant leurs propres cours de ski.</p> <p>Les animaux ne sont pas admis.</p>
Tarif « SENIOR »	Ce tarif est réservé uniquement aux adhérents ASAF de 65 à 74 ans en raison des réductions consenties par les sociétés de Remontées mécaniques
Tarif « SAGE »	Ce tarif est réservé uniquement aux adhérents ASAF de 75 ans et plus en raison de la gratuité du forfait consentie par les sociétés de Remontées mécaniques, selon les stations.
INVITES	Ils sont acceptés sous réserve de places disponibles . La facture est établie au nom de l'agent invitant. Les conditions de règlement sont identiques pour tous les participants. Ils doivent être en possession de la carte neige avec assurance.
ACCOMPAGNANTS NON SKIEURS	Des non skieurs peuvent accompagner des adhérents ASAF (conjoint, compagnon.). Ils sont acceptés sous réserve de places disponibles . Ils doivent impérativement séjourner aux mêmes dates que l'adhérent. La facture est établie au nom de l'adhérent . Le tarif correspond à la pension et à la participation aux frais de gestion de la section. Il n'inclut pas le forfait de remontées mécaniques.
COURS DE SKI	<p>Les cours de ski sont dispensés par des moniteurs fédéraux bénévoles formés et diplômés par la FFS. Certains sont détenteurs du Certificat de Qualification Handisport délivré par la FFH suite à une formation spécifique.</p> <p>Rappel : l'octroi de la subvention Asaf entraîne l'obligation d'être assidu à la pratique sportive : cours le matin et participation à des groupes librement constitués l'après-midi.</p>
SEJOUR & TARIFS	<p>Il est possible de participer à un ou plusieurs stages successifs dans une ou plusieurs stations, en fonction des places disponibles. La subvention est plafonnée à 300 € par an.</p> <p>L'inscription vaut engagement à l'ensemble des conditions générales et celles présentées dans ce document, notamment les jours et heures d'arrivée et de départ, ainsi que la participation obligatoire aux cours de ski.</p> <p>Nos tarifs correspondent à un forfait « tout compris », englobant les prestations définies précédemment.</p> <p>A ce titre, aucune déduction ne pourra être effectuée sur le prix du stage en cas de retard, de départ anticipé ou d'absence, quelle qu'en soit la raison.</p> <p>Les tarifs des stages hors pistes et des randonnées sont donnés à titre indicatif et ne constituent pas un engagement contractuel.</p>
FACTURATION & REGLEMENT	<p>Vos chèques doivent être libellés à l'ordre <u>ASAF AFI Section Ski</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un acompte de 200 € par stagiaire et par stage est à verser lors de l'inscription • <u>En tout état de cause, le solde du séjour doit être envoyé à la Section avant le début du stage.</u> Le nombre de fractionnement peut être de 2 à 3 chèques maximum. Ces chèques seront encaissés mensuellement. • Note : Les chèques-vacances et carte bancaire ne sont pas acceptés.
ANNULATION DEDIT	<p>Toute demande d'annulation doit être envoyée à l'ASAF AFI / Orly Section Ski.</p> <p>Les conditions d'annulation et de dédit sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ à plus d'un mois avant le départ, il sera facturé 10% du montant du séjour ▪ entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera facturé 25 % du montant du séjour ▪ entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera facturé 50 % du montant du séjour ▪ entre 7 et 2 jours avant le départ, il sera facturé 75 % du montant du séjour ▪ à moins de 2 jours avant le départ, il sera facturé 90 % du montant du séjour

POUR VOTRE SECURITE, PORTEZ UN CASQUE